

19 mars 2020

La France doit faire face à une crise sanitaire sans précédent. Suite à l'intervention du Président de la République lundi 16 mars, nous sommes désormais en confinement pour une période de 15 jours, minimum.

Les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et uniquement **à condition d'être munis d'une attestation** pour :

- se déplacer de son domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible ;
- se déplacer pour des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle ;
- faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés à rester ouverts (courses alimentaires, etc.) ;
- se rendre auprès d'un professionnel de santé ;
- se déplacer pour la garde de ses enfants ou pour aider les personnes vulnérables à la stricte condition de respecter les gestes barrières ;
- se déplacer brièvement près de son domicile, pour une activité physique individuelle ou pour les besoins des animaux de compagnie (promener son chien, etc.).

Dans tous les cas, ces déplacements doivent s'opérer dans le respect des mesures générales de prévention (distance entre les personnes, pas de contact physique, etc.) et en évitant tout regroupement.

Cette attestation de déplacement dérogatoire pour vos sorties, notamment pour faire vos courses et vos besoins de première nécessité est disponible sur le site de la ville www.saint-gregoire.fr ou à l'accueil de la Mairie.

Un service municipal pour les seniors de plus de 70 ans ou personnes fragilisées

Afin de vous épauler dans votre quotidien, nous mettons en place un numéro dédié spécialement aux personnes de plus de 70 ans ou fragilisées. Vous pouvez appeler ce numéro quelle que soit votre difficulté (faire les courses, besoin de médicaments, besoin de parler, tout questionnement...) : **02 99 23 17 90**.

Rappel des gestes d'hygiène à respecter



Lavez-vous les mains
régulièrement ou
utilisez une
solution hydro-alcoolique



Évitez tout contact
physique
avec d'autres
personnes



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Tousser ou éternuer
dans son coude



Respectez une distance
d'un mètre avec
d'autres personnes

L'Hôtel de ville reste ouvert

Les services de la mairie restent opérationnels pour assurer la sécurité et la salubrité publique et les missions essentielles autorisées en de pareilles circonstances. Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Contact : 02 99 23 19 23. Vous pouvez également effectuer certaines démarches en ligne sur www.saint-gregoire.fr.